



ឯកសារបកប្រែ
TRANSLATION/TRADUCTION
 ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 08-Jan-2019, 15:20
 CMS/CFO: Sann Rada

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
 Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
 Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

Kingdom of Cambodia
 Nation Religion King
 Royaume du Cambodge
 Nation Religion Roi

អង្គភាពជនរងគ្រោះ
Victims Unit
Unité des victimes

Formulaire d'information supplémentaire

Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 09-VU-00312

Date d'enregistrement d'origine : 10 janvier 2009

Nom(s) et Prénom(s) : PREAP Sokhoeun (ប្រាប សុខឿន) Sexe : féminin

N° de document d'identité : 060047880 (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence : village d'Andaung Ta Pech (អណ្ណាងតាពេជ), commune de Thmâ Poun (ថ្មពួន), district de Prey Chhor (ប្រៃសណីយ៍), province de Kampong Cham (កំពង់ចាម)

Téléphone :

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

- Plaignant(e) Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Sous le régime des Khmers rouges, entre 1975 et 1979, j'ai été forcée par les Khmers rouges à travailler au syndicat des champs du coton sans répit dans des conditions harassantes, de 3 heures à 12 heures, puis de 13 heures à 18 heures et parfois de 18 heures à 23 ou 24 heures. Après les heures normales de travail, nous étions obligés à attraper des vers dans les champs du coton, chacun devant obtenir 100 vers, avant de pouvoir prendre la pause. J'attrapais les vers en pleurant parce que j'en avais très peur. Malgré tout, je n'osais pas m'arrêter parce que j'ai été menacée d'être frappée à coups de douille de houe, si je refusais d'attraper ces vers. Je devais donc supporter cette peur.

Les Khmers rouges m'ont ordonné d'effectuer un travail consécutivement alors que la ration alimentaire était insuffisante. Nous ne mangions que de la soupe de riz claire, chacun

recevant deux louches. Cette soupe de riz était mélangée avec du maïs. Même s'il était difficile pour moi de l'avalier, je devais la vider pour avoir quelque chose dans l'estomac. Ce qui me faisait souffrir plus que ça, c'est que nous étions privés de tous les droits et libertés. Défense nous était faite de suivre les traditions ainsi que les us et coutumes khmers. Il nous était interdit impérativement de porter des vêtements en couleur. Les vêtements en couleur devaient être teints en noir. Les femmes étaient obligées de couper court les cheveux jusqu'au cou pour ne pas passer le temps à se coiffer. De plus, à chaque réunion, les Khmers rouges nous interdisaient de prier, de vénérer le Bouddha, d'organiser des cérémonies dédiées aux âmes de morts, et d'avoir des croyances religieuses. Même si quand quelqu'un de notre famille (parent, frère ou sœur) trouvait la mort, ils ne nous permettaient pas de nous approcher de son corps ou de creuser une fosse pour l'enterrer. Les cadavres étaient laissés comme ceux de bêtes. Ceux qui n'obéissaient pas aux instructions du Parti étaient envoyés participer à une réunion de critique, au cours de laquelle ils étaient accusés d'être des réactionnaires, féodaux. Certains étaient envoyés en rééducation : ils étaient torturés, soumis à des travaux harassants pendant de longues heures et ils se voyaient leur ration alimentaire réduite. Le chef du Parti et le chef de l'unité des miliciens m'ont interrogée sur ma biographie et ils m'ont contrainte de changer de nom, de Sokhoeun (nom tel que mentionné dans mon acte de naissance) en Phoas (ភ័ក្ត្រ).

Plus tard, en 1977, j'ai subi une grande pression : la chef de l'unité des femmes Ly (លី) m'a ordonné d'aller au bureau de l'unité en urgence. À mon arrivée, on m'a distribué des vêtements neufs. Dans le bureau, j'ai vu une des femmes, assise, les larmes dans les yeux. Je me suis mise à pleurer parce que j'ai pensé que j'allais être emmenée pour être exécutée. Mais en fait, ces femmes et moi-même avons été forcées par les Khmers rouges à nous marier. À cette occasion-là, 12 couples ont été mariés au bureau du syndicat (entrepôt de matériels), situé dans le village de Trâpaing Krâlœung (ត្រពាំងក្រឡឹង). Les Khmers rouges m'ont mariée au camarade Keo (កែវ), aveugle et handicapé de la jambe et du bras droits. Je ne le connaissais pas auparavant. Au cours de la cérémonie du mariage, mon couple a été choisi pour représenter les autres afin de prononcer des engagements selon lesquels nous devons nous aimer jusqu'à la fin de notre vie, respecter les principes du Parti et suivre les lignes du Parti. À ce moment-là, même si je n'aimais pas mon mari Keo, je n'ai pas osé refuser. Je me devais de supporter notre union conjugale à contrecœur. Plus tard, les Khmers rouges nous ont séparés l'un de l'autre et finalement, ils ont tué mon mari dans la prison appelée Ampil Heu Ha (អំពិលហ្នឹង), située actuellement dans le village de Daun Dei, district de Prey Chhor, laissant derrière lui une petite fille d'un mois. Elle n'a pas connu le visage de son père et le père n'a pas porté son bébé dans ses bras. Ce qui m'a rendue plus douloureuse que ça, c'est que j'ai été forcée à travailler alors que je venais d'accoucher jusqu'à ce que je tombe gravement malade. Même si je souffrais d'éclampsie, je n'ai pas été autorisée à me reposer. Ma tante devait vivre seule alors qu'elle était âgée (actuellement, elle a 91 ans et est toujours en vie) parce que les Khmers rouges ont tué leurs enfants et petits-enfants. Ma mère a été contrainte de travailler malgré son âge avancé. Mon père a été obligé à travailler dans des conditions déplorables sans n'avoir suffisamment de quoi manger. En outre, un mois après que j'ai donné naissance à mon bébé, le chef d'unité, camarade Yen (យ៉ែន), est venu me demander mon bébé en vue de le tuer parce qu'elle l'a accusé d'être né d'un père traître à la nation. Mais, j'ai refusé de lui donner

ma fille et je lui ai dit que s'il voulait tuer ma fille, il pouvait me tuer à sa place. Terrifiée par cet événement, j'ai souffert d'éclampsie pendant plusieurs mois.

Sous le régime des ténèbres, j'ai entendu citer le nom des hauts dirigeants comme KHIEU Samphan (ខៀវ សំផន), IENG Sary (អៀង សារី), IENG Thirith (អៀង ធីរិទ្ធ) et NUON Chea (នួន ជា), mais je ne les connaissais pas de vue.

Je tiens à ajouter que durant cette période (entre 1977 et 1978), les Khmers rouges ont maltraité et persécuté des millions d'habitants. À titre d'exemple, ma petite sœur PREAP Sok (ព្រាប សុខ), âgée de 8 ans, a été forcée par les Khmers rouges à fabriquer de l'engrais. Elle devait mélanger la terre avec des eupatoires et des excréments de l'homme. Elle a été contrainte de goûter cet engrais.

Le 17 avril 1975, les familles de mes deux oncles et celle de mon grand frère ont été évacués de Phnom Penh vers leur village natal (commune de Thmâ Poun, district de Prey Chhor). La famille de mon autre oncle n'est pas allée à son village natal, elle vivait dans la commune de Samraong (សំរោង), district de Prey Chhor. Les Khmers rouges ont tué les familles de mes deux oncles au début de l'année 1976 parce qu'elles ont été accusées d'appartenir au Peuple ancien. La famille de mon grand frère a échappé à la mort et a toujours en vie.

En ce qui concerne les traitements à l'égard des bouddhistes, sous ce régime, j'ai entendu dire que dans la province de Battambang (បាត់ដំបង), ceux qui continuaient de pratiquer le bouddhisme étaient tués de façon la plus cruelle. Les moines qui avaient refusé de quitter le froc ont été brûlés vifs dans des fûts d'essence. Je ne savais pas dans quelle commune ou quel district de la province de Battambang, cela s'est produit.

En 1977, dans le district de Baray (បារាយណ៍), province de Kampong Thom (កំពង់ធំ), mon grand frère PREAP Loeur (ព្រាប លៀ) a été contraint par les Khmers rouges de construire un barrage, de creuser un canal et d'élever des diguettes. Pendant un mois, il a travaillé sans répit de 6 heures à 12 heures et de 13 heures à 18 heures. La ration alimentaire était dérisoire. Il ne mangeait que de la soupe de riz claire. À chaque repas, il recevait seulement une louche, ce qui ne pouvait assouvir sa faim.

Fin 1975 ou début 1976, mon beau-frère a été arrêté par les Khmers rouges et incarcéré dans la prison appelée Sup (ស៊ីប). Il y a été détenu pendant deux ans avant d'être tué parce qu'il a été accusé d'être agent de la CIA. La prison de Sup avait des murs en planches et était entourée des fils de fer barbelés. Elle faisait environ 50 mètres de long et environ 50 mètres de large. Environ 80 prisonniers y ont été détenus. Les hommes étaient plus nombreux que les femmes. Ils étaient enchaînés quand ils étaient torturés et ils étaient désenchaînés quand ils étaient soumis aux travaux forcés. Lorsque j'ai appris que mon beau-frère était détenu dans cette prison, je suis allée lui rendre visite, et ce, pendant une heure. Il m'a ainsi dit : « Si je disparaissais, ça veut dire que je meurs ». Je lui ai ensuite dit au revoir afin de retourner là où

je travaillais. La prison de Sup se trouvait dans le village de Maréch (ម្រេច), commune de Kor (ក្រវាត់), district de Prey Chhor.

En ce qui concerne la pagode de Phnom Srey - Phnom Pros (ភ្នំស្រី ភ្នំប្រសិទ្ធិ), située dans la commune de Krâla (ក្រវាត់), district de Kampong Siem (កំពង់សៀម), province de Kampong Cham, j'ai entendu dire que c'était un lieu où des gens avaient été emmenés pour être tués. Je n'ai jamais vu ce lieu.

Fait à Kampong Cham, le 16 mars 2010

Signature ou empreinte digitale

[empreinte digitale]

PREAP Sokhoeun



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

អង្គភាពជនរងគ្រោះ
Victims Unit
Unité des victimes

Formulaire d'information supplémentaire

Numéro d'enregistrement à l'Unité des victimes : 09-VU-00312

Date d'enregistrement d'origine :

Nom(s) et Prénom(s) : PREAP Sokhoeun Sexe : féminin

N° de document d'identité : (Veuillez SVP en joindre une copie)

Adresse de résidence :

Téléphone : 092 70 12 97

Je réitère mon désir de participer aux procédures des CETC en tant que :

- Plaignant(e)
- Partie civile

Je souhaite fournir les informations supplémentaires suivantes relatives aux crimes commis durant le régime khmer rouge :

Le 17 avril 1975, j'avais 18 ou 19 ans et je vivais au village d'Andaung Krâloeung, commune de Muk Kampoul (មុខកំពូល), district de Prey Chhor, province de Kampong Cham.

Fin 1976, j'ai été forcée à me marier. Lors de la cérémonie de mon mariage, mes parents n'étaient pas présents, seuls les chefs de section et de compagnie y ont participé. À cette occasion-là, j'ai pleuré, mais j'ai été rappelée à l'obéissance de la discipline de l'Angkar. Après le mariage, je n'aimais pas mon mari et nous ne nous entendions pas bien. J'ai été rappelée à l'ordre et critiquée. J'ai été accusée d'être une traîtresse pour ne pas respecter l'Angkar et d'être ainsi affiliée à la CIA.

À la fin de l'année 1978, j'ai été évacuée au lieu-dit Thnâl Kèng (ផ្ទះកែង), situé dans le village de Ta Poy (តាពយ), commune de Ta Kèt (តាកែត), district de Batheay (បាធាយ), province de Kampong Som.

Dans la même année, mon mari aveugle et handicapé a été emmené pour être exécuté au lieu-dit Pram Pi Heu Ha (ប្រាំពីរហ្នឹង), situé dans le district de Prey Chhor. On lui a dit : « Si on te garde, aucun gain ; si on t'extirpe, aucune perte ». J'étais alors enceinte de neuf mois. J'ai de mes propres yeux vu des gens se faire pousser dans un puits à la prison de Thmâ Puok (ថ្មពួក). J'ai appris par des proches qu'Otrakuon (អូត្រាកួន) était un lieu de maltraitance et de torture.

Dans la pagode de Prolean Thmâ Poun (ព្រហ្មានថ្មពួន), j'ai de mes propres yeux vu les Khmers rouges démolir le temple, détruire la statue de Bouddha, défroquer et arrêter les moines et leur dire de ne plus pratiquer la religion. Je connaissais le vieux moine Yem (យ៉ែម), résidant dans cette pagode, qui a été emmené pour être exécuté.

Les Cham de ma coopérative ont subi des pressions et ont été forcés à manger de la viande de chien et du porc. Mes deux grands frères ont été tués, l'un dans sa maison, accusé d'être un traître, au village de Kdol (ក្ដល), commune de Thmâ Poun, district de Kroch Chhma (ក្រូចឃ្មារ), province de Kampong Cham, et l'autre au centre de sécurité de la commune de Thmâ Poun.

Sous ce régime, j'ai entendu dire que le plus haut dirigeant était Pol Pot. Ce qui s'est passé sous le régime des Khmer rouges reste toujours ancré dans ma mémoire. Quand j'y repense, cela semble dater d'hier et j'en ai gros sur le cœur. Je souffre de la maltraitance injuste de mon grand frère, laissant derrière lui ses enfants qui vivent sans père jusqu'à présent. Si j'avais vu ces bourreaux, je me serais précipitée sur eux pour les tuer comme ils ont fait avec mon grand frère.

L'interview au téléphone touche à sa fin.

L'avocat
[signature]

LOR Chunthy

Fait à Phnom Penh, le 23 juin 2010
Signature ou empreinte digitale
L'assistante juridique
[signature]

CHHOEUNG Chantha

ROYAUME DU CAMBODGE	
Nation Religion Roi	
Carte d'identité khmère	
<i>[photo]</i>	N° 060047880
Nom et prénom : PREAP Sokhoeun	
Date de naissance : 12 octobre 1951, sexe : féminin	
Lieu de naissance : village d'Andaung Ta Pech, commune de Thmâ Poun, district de Prey Chhor, province de Kampong Cham	
Adresse permanente : village d'Andaung Ta Pech, commune de Thmâ Poun, district de Prey Chhor, province de Kampong Cham	

Taille :	Signes particuliers : grain de beauté à 4,5 cm à l'avant et au-dessous du lobe de l'oreille droite
Signature	Valable jusqu'au 9 octobre 2010 Kampong Cham, le 9 octobre 2010 Le Gouverneur <i>[signature et cachet]</i> CHIENG AM
Empreinte du pouce droit <i>[empreinte digitale]</i>	
Toute perte ou détérioration doit être déclarée aux autorités compétentes.	